

**Principes d'adhésion aux Groupements
d'Intérêt Scientifique.**

Conseil d'administration du 31 mai 2021

Délibération 2021/05/CA-045

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 et L. 712-3 et D841-9 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Vu l'avis favorable de la Commission Recherche du 8 avril 2021 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les principes d'adhésion aux Groupements d'Intérêt Scientifique (GIS) ci-dessous :

Procédure de validation

Avant soumission de la demande d'adhésion à la commission de la recherche, une procédure interne de validation est mise en place.

- Le porteur de la demande adresse un argumentaire à la Direction du soutien aux laboratoires via un ticket sur le guichet soutien aux projets et contrats de recherche.
- L'avis du directeur de la structure concernée est demandé
- L'intérêt d'adhérer au GIS est présenté par le porteur de projet devant la commission de la recherche, qui prendra sa décision.
- La Direction du soutien aux laboratoires mettra en œuvre la décision de la commission de la recherche : Négociation de l'accord de création du GIS et mise en paiement du montant de l'adhésion le cas échéant.

Prise en charge financière

L'adhésion est prise en charge par le niveau central de l'Université Toulouse III Paul Sabatier dans les cas suivants :

- GIS lié à l'activité d'un service central ou commun de l'établissement ;
- GIS impliquant plus de deux structures de recherche dont l'université est tutelle.

Dans les autres cas, le montant de l'adhésion reste à la charge de la structure intéressée.

Suivi

La Direction du soutien aux laboratoires assurera une présentation, devant la commission de la recherche, d'un bilan annuel des GIS auxquels l'UT3 adhère.

Elle lui soumettra aussi les demandes de renouvellements pour validation. La commission de la recherche peut demander à auditionner les personnes impliquées dans le GIS pour comprendre les impacts et la pertinence de poursuivre l'adhésion.

Toulouse, le 31 mai 2021

Le Président,




Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 36
 Nombre de membres présents ou représentés : 34

Nombre de voix favorables : 34
 Nombre de voix défavorables : 0
 Nombre d'abstentions : 0
 Ne prennent pas part au vote : 0